

RETROUVEZ LA TOTALITÉ DES ARTICLES SUR :

<http://www.academie-gaullisme.fr/> COURRIEL : [acadgaul1@free.fr](mailto:acadgaul1@free.fr)

## JACQUES CHIRAC TEL QU'IL EST

par Luc BEYER DE RYKE,

« Je dirige et il exécute. »

LE mot de Jacques Chirac à son ministre des Finances, Nicolas Sarkozy, n'a pas été oublié.

« J'écris et j'exécute » pourrait dire aujourd'hui l'ancien Président de la République à son successeur en évoquant le tome I de ses Mémoires.

Du premier tome au tome II on est passé de l'eau de rose au vitriol.

Tout ne se résume pas à épingler son successeur « ne doutant de rien et surtout pas de lui-même ».

Mais le florilège des formules assassines suffit à démontrer que

Suite page 2

## UNE ÉCONOMIE D'ÉTAT SYMBOLIQUE

Lettre ouverte à Monsieur le Président de la République Française.

par François-Gérard GUYOT

**M**ONSIEUR le Président,  
En 1986 l'un de vos éminents prédécesseurs, eut la lumineuse idée de porter le nombre de députés de 491 à 577.

Ce fut, à n'en pas douter, un événement majeur de la vie politique française.

Tous les citoyens ont été marqués à vie par cette mirobolante décision et tous ont pu apprécier et continuent d'apprécier le saut historique quant à la qualité des débats et à l'amélioration de la vie démocratique dans notre beau pays.

Cessons là l'ironie. Hormis les 86 députés supplémentaires qui bénéficièrent à l'époque de cette entrée dans le saint des saints parlementaires, cet « événement majeur » est passé à la trappe de l'histoire. Seuls restent les stigmates budgétaires depuis vingt-trois ans.

Comme vous ne l'ignorez pas l'indemnité parlementaire mensuelle de base est de 5.443 € nets (en 2009), indemnité à laquelle s'ajoutent des frais de mandat, soit 5.837 € par mois (non soumis à l'impôt sur le revenu) et un crédit collaborateur pouvant aller jusqu'à 9.021 € par mois. Ajoutons la rémunération des missions diverses, les charges sociales, les facilités en matière de transport, la mise à disposition de bureaux, téléphone,

photocopies, papeterie, etc. et nous devrions atteindre un coût mensuel, pour la Nation, de l'ordre de 35 000 à 40.000 € par mois.

Ce qui, en année pleine, représente entre 420.000 € et 480.000 € par député.

C'est donc, un « surcoût » annuel pour nos 86 députés, oscillant entre 36.120.000 € et 41.280.000 €.

Au total cette décision, hautement stratégique s'il en est, aura coûté, à ce jour, à la France, la bagatelle de 830.760.000 € à 949.440.000 €.

À l'heure où le bouclage des budgets devient de plus en plus problématique n'est-il pas temps de revenir au sens commun en ramenant le nombre de députés à celui qui préexistait en 1986.

Outre que cette décision de bon sens devrait recevoir la bénédiction d'une large majorité de nos concitoyens (hormis, bien entendu, celle des parlementaires).

L'économie d'une telle décision pourrait paraître symbolique, en terme monétaire, mais c'est un tout autre symbole que nos élites « sacrifiées » enverraient à nos concitoyens.

Rien n'interdit, d'ailleurs de revoir à la baisse ce nombre de 491 députés, ni de réduire le nombre de sénateurs ;

Suite page 2

### Sommaire

Pages	
1, à 3	Luc BEYER DE RYKE
1, 2,	François-Gérard GUYOT
6 à 9	Paul KLOBOUKOFF
10 à 13	Georges AIMÉ
14, 15	DÎNERS-DÉBATS P. JURGENSEN - L. PINSOLLE H. CONZE - J.-D. GIULIANI G.-H. SOUTOU

## JACQUES CHIRAC TEL QU'IL EST...(SUITE)

Jacques Chirac, donné pour affaibli, garde ses réflexes et n'a pas « *la mémoire courte* ».

Au-delà des coups de griffe qui émaillent la chronique des désaccords, il y a « *l'essentiel* ». Et précisément « *nous ne sommes pas d'accord sur l'essentiel. Il est atlantiste, je ne le suis pas. Il est beaucoup plus libéral que moi sur le plan économique (...). Ça ne pourrait donc pas fonctionner. Et cela ne fonctionne pas.* »

À tel point que lorsque tout fut consommé, Nicolas Sarkozy est élu. Il prononce son premier discours. À l'Élysée. Devant les Chirac : Jacques, Bernadette, Martial le petit-fils et les collaborateurs du sortant. Ce dernier attend, guette un mot à son égard. Un mot. Ne fût-ce qu'un seul. Il ne viendra pas. Jacques Chirac est un affectif. Il sera blessé. Jusqu'au plus profond de lui. Il n'oublie pas. Il ne pardonne pas. Aujourd'hui, il le dit. Il l'écrit.

Pourquoi s'arrêter en si bon chemin ? La vengeance est un plat qui se mange froid. Chirac a de l'appétit. Il aime les recettes corréziennes. Le « Hollande » en est une, même si, ôté de son contexte, on pourrait songer aux Pays-Bas.

Erreur. Nous sommes dans le terroir. Contrairement au goût assez insipide des boules rouges et rebondies d'outre Moerdijk, ce Hollande-ci est aussi fort qu'un vieux Gouda. En Corrèze, on l'assorti d'épices au goût prononcé. Jubilatoire, on le déguste, on s'en pourlèche et on le clame.

« *Si Alain Juppé ne se présente pas, je voterai François Hollande.* » Panique feutrée à l'Élysée. On baisse les rideaux. On affecte de tenir le propos pour une

boutade. Plus officieusement on est acide.

« *Chirac est gâteux.* »

Pastellement. Même si la scène et la fausse confiance s'assortissent d'un petit côté strausskahnien léger. Le *Canard Enchaîné* distille avec gourmandise que Jacques Chirac, provoquant l'ire de Bernadette, se montre assidu auprès de Sophie Dessus, vice-présidente socialiste du Conseil régional de Corrèze... auprès de François Hollande.

Pas de quoi attirer les foudres de la justice, ni même le carnet rose. De la galanterie « à la française » tout simplement.

Reste que dans une seule « boutade », Jacques Chirac a lancé en direction de l'Élysée deux missiles. L'un nommé Juppé, l'autre Hollande.

Faisant quoi il a ravi deux amis et déçu un troisième, Dominique de Villepin oublié dans la salve.

### Le « vrai Chirac »

Jacques Chirac, par le tome II de ses *Mémoires* et sa gourmandise à jouer les ludions en politique revient – un temps – sur le devant de la scène. Ce qui est à la fois prétexte et occasion pour s'intéresser à lui et s'efforcer de cerner le personnage.

L'écrivain François Taillandier, d'une plume désinvolte nuancée d'ironie non dépourvue de justesse, s'interroge sur une « *inversion des rôles* » à propos de Jacques Chirac et de François Mitterrand.

Lorsqu'on étudie leur psychologie, leurs goûts, la

Suite page 3

## UNE ECONOMIE D'ÉTAT SYMBOLIQUE...(SUITE)

démarches qui s'inscrirait dans le projet de réforme territoriale.

Pour finir, cette réduction des effectifs parlementaires ne devrait pas faire tomber le nombre moyen de représentants nationaux locaux et autres (députés, sénateurs, maires, conseillers régionaux, conseillers généraux, représentants des syndicats de communes,

etc.) par tête d'habitant qui selon certains atteindrait des records mondiaux.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président de la République, à l'expression des sentiments dévoués et respectueux d'un citoyen français néanmoins contribuable. ■

**JACQUES CHIRAC TEL QU'IL EST...(SUITE)**

culture qui est la leur, n'est-ce pas Jacques Chirac qui est un homme de gauche et Mitterrand de droite ?

Je ne suis pas loin d'épouser cette analyse psychologique. Que François Mitterrand ait eu une « jeunesse française » proche d'amitiés « maurassiennes » n'est plus à démontrer. Il en est d'autres que lui, comme lui, qui trouvèrent durant la guerre la « voie de l'honneur » tracée par le Général de Gaulle. Mais attirés l'un par l'autre, fût-ce sans le dire, le courant ne passa pas. Reste qu'après avoir fustigé « le coup d'État permanent », lorsque François Mitterrand accéda à l'Élysée, il revêtit l'habit du Général et se garda bien de modifier les institutions de la République gaullienne. Ce que ne fit pas Jacques Chirac en réduisant à cinq ans le mandat présidentiel.

Je garde en mémoire une scène vécue, anecdotique, toute marginale et pourtant illustrative. Très jeune et encore à l'université, j'ai rejoint mes amis français, compagnons engagés dans les rangs du RPF bientôt dissous. Les années passèrent. J'avais pour habitude, lors des campagnes électorales, d'aller les encourager. Vint Chirac. Je me trouvais avec mon ami Claude-Gérard Marcus, député du X<sup>e</sup> arrondissement, entouré de quelques militants et colleurs d'affiches. Nous tombâmes sur un groupe de jeunes socialistes. Ni horions, ni bosses. La rencontre fut courtoise. Nous échangeâmes nos arguments. À ce moment, le jeune homme qui dirigeait l'équipe adverse eut ce mot : « *Vous défendez vos idées, nous les nôtres. C'est très bien. Mais le malheur pour vous c'est que votre chef, lui, n'est pas gaulliste.* ». Le propos visait Jacques Chirac. Je ne l'ai jamais oublié.

Bien évidemment Chirac nourrissait respect et admiration pour de Gaulle, mais sa fidélité était pompidolienne. Et au-delà, ses affinités le portaient vers une sensibilité radicale et radicale-socialiste apprises en partie auprès d'un autre Corrèzien, Henri Queuille, dit « le p'tit père Queuille ». Le père des apparentements qui firent tant de mal au RPF, dont ils brisèrent l'expansion. François Taillandier n'a pas tort. Naturellement, nous ne le suivrons pas

lorsqu'il écrit en forçant le trait que Jacques Chirac est « *une taupe de gauche infiltrée à droite : c'est Samson chez les Philistins, faisant crouler le temple sur eux et sur lui* ». C'est de la littérature. Mais pas si éloignée tout compte fait du proverbe flamand selon lequel « en riant le fou dit la vérité ».

**Des héritages différents**

François Mitterrand fut, jusqu'ici, le seul à avoir conduit la gauche à l'Élysée. Il l'a fait tout en suivant le cours tranquille de la Charente, en amoureux de Jacques Chardonne.

À l'héritage acquis, appris, de Jaurès s'est mêlé celui, non avoué, de Barrès. La culture de Chirac, qu'il s'est longtemps ingénié à dissimuler, l'entraîne vers l'exploration aventureuse des Arts premiers auxquels il a offert un musée prestigieux. À côté de cela, le goût de la tête de veau, du cul des vaches et des ripailles campagnardes le rapproche d'un radicalisme plus sudiste, celui du radicalisme-cassoulet du Sud-Ouest. En fin de compte, Jacques Chirac, que les circonstances ont porté à servir la V<sup>e</sup> République, pourrait mériter l'apostrophe adressée à Édouard Herriot que Daudet, cruellement, surnommait « *l'imposteur chaleureux* ». En reprenant ici l'aphorisme, je voudrais le dépouiller du venin qu'il contenait.

De Jacques Chirac on retiendra son humanisme et le courage d'avoir affronté les États-Unis dans la décision désastreuse de s'engager en Irak. Ce qu'on sait moins et ce que rappelle Taillandier pour illustrer le côté humain de Jacques Chirac, c'est sa décision de compromettre une mission ultra secrète des sous-marins français pour sauver un marin atteint d'une crise d'appendicite. C'est lui aussi qui disparut lors d'un voyage officiel et que l'on retrouva loin des caméras s'entretenant, ému, avec des handicapés mentaux. « *Le style c'est l'homme* » disait Buffon. Le style ici, c'est le cœur. Pour en avoir témoigné au-delà des critiques légitimes fondées, il lui sera beaucoup pardonné. C'est probablement pour cela, qu'arrivé à la pente déclinive de la vie, sans peut-être le tenir pour un Grand président, Jacques Chirac demeure et demeurera un président aimé des Français. ■

## COMME ELLE EST COMMUNE, LA CRISE !

par Marc DUGOIS

LES économistes défilent sur les ondes. Relayés par les politiques, ils attendent tous le rebond de la croissance mondiale pour en avoir les fruits. Jean Claude Trichet, Jean-Paul Fitoussi, Alain Minc, Pascal Lamy, Jacques Attali, Pierre Rosanvallon et tous les autres défilent avec l'unique message de faire revenir la croissance mondiale pour s'en partager les fruits avec leurs deux souhaits contradictoires : la confiance et la gouvernance européenne qu'ils ne s'autorisent pas encore tout à fait à dire clairement mondiale. Le fascisme et le communisme avaient les mêmes méthodes et tout le monde se moque aujourd'hui de nos grands-parents qui n'ont rien vu venir, qui croyaient à leurs balivernes ou qui les ont regardés s'installer en pensant à autre chose. Pourquoi se gausser d'eux alors que nous faisons la même chose aujourd'hui ? Comme le fascisme et le communisme, le capitalisme est en train de devenir désagréable mais ce n'est pas sa faute puisque c'est la faute de « la crise ».

Or il n'y a pas de crise, il y a une imbécillité majeure à laquelle tout le monde voudrait croire et qui essaie de se mettre en place par toute une série d'artifices qui craquent les uns après les autres et qui n'arrêteront pas de céder un par un jusqu'à ce que le capitalisme nous entraîne dans les mêmes drames que ses prédécesseurs. Il le fait avec les mêmes méthodes que ses prédécesseurs, les médias pour séduire qui deviennent de la propagande et l'administration pour maîtriser qui devient policière. Mais le peuple est toujours contraint à la réalité alors que la classe

dirigeante peut s'enfermer dans son idéologie, ce qui la sépare petit à petit de son peuple. La classe dirigeante qui ne s'auto justifie que par la confiance, réagit toujours à cette distanciation de la même manière : des médias un peu plus séducteurs et une administration un peu plus policière, ce qui sépare un peu plus le peuple de sa classe dirigeante. Nous savons tous que cette spirale mène inéluctablement à la violence.

L'imbécillité majeure qui génère « la crise » est de croire que la croissance économique, l'augmentation du PIB, serait une augmentation des richesses que nous allons pouvoir nous partager. C'est tellement agréable à entendre que nous sommes ravis de croire à la possibilité d'un peuple de rentiers qui vivrait de la croissance mondiale. En fait nous ne comprenons pas très bien mais pourquoi le dire puisque tout le monde semble comprendre autour de nous ? Nous revivons l'histoire du roi nu où personne n'a envie de dire que le roi est nu puisqu'on a dit partout que seuls les imbéciles ne pouvaient pas voir le merveilleux costume d'apparat. Comme aujourd'hui seuls les imbéciles ne comprennent pas qu'il faut faire confiance à un système qui résout tous les problèmes... demain. La triste réalité est qu'en définissant la rente comme un argent qui rentre automatiquement chaque mois, l'État est rentier et dépense toujours davantage. Les fonctionnaires sont rentiers et sont de plus en plus nombreux puisque la faible diminution des fonctionnaires nationaux est balayée par l'énorme augmentation des fonctionnaires régionaux.

*Suite page 5*

Académie du Gaullisme  
B.P. 48, 94700 Maisons-Alfort  
acadgaul1@free.fr

### BULLETIN D'ADHÉSION 2011 ET D'ABONNEMENT À "18 JUIN"

à retourner à Académie du Gaullisme, B.P. 48 - 94702 Maisons-Alfort

Nom et Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

Tél. \_\_\_\_\_ Courriel \_\_\_\_\_ Date de naissance \_\_\_\_\_

Cotisation  + de 25 ans : 35 € •  - de 25 ans : 16 € •  Couple : 39 € •  Membre bienfaiteur : à partir de 75 € (établir votre chèque à l'ordre de l'Académie du Gaullisme)

**COMME ELLE EST COMMODE, LA CRISE !... (SUITE)**

Les associations sont très souvent rentières quand elles vivent de subventions pour créer des emplois, les retraités sont rentiers, les vrais rentiers sont aussi rentiers mais il y en a heureusement de moins en moins alors que prolifèrent les petits rentiers malheureux que sont les chômeurs. On remarquera combien tous ces rentiers sont utiles à la croissance puisque, peu touchés par « la crise », ils font de la croissance par la consommation et tire notre croissance par l'importation pendant que les allemands moins intelligents tirent la leur par l'exportation.

On ne répétera jamais assez qu'on fait de la croissance chaque fois que l'on dépense de l'argent et surtout que l'on ne fait de la croissance que lorsqu'on dépense de l'argent. Le fait que l'on mélange dans le PIB l'argent réel ou virtuel, économisé ou emprunté, utilisé intelligemment ou gaspillé, entraîne inéluctablement que la facilité l'emporte et que le PIB est de plus en plus de l'argent virtuel, emprunté et gaspillé. Quand on nous rebat les oreilles sur la folie de la redistribution équitable de cette fausse richesse, il ne faut pas s'étonner que la machine résiste en grinçant. On appellera « crise » ces grincements sans comprendre qu'ils sont inéluctables comme sont inéluctables les tremblements de terre qui ne font que révéler par moments le continuo de la tectonique des plaques. Il est impossible d'arrêter la tectonique des plaques et les séismes continueront mais nous pouvons arrêter « la crise » en arrêtant le continuo de notre hypnose par la croissance mondiale et le redémarrage de l'économie. Si nous ne faisons rien, nous savons que les prochains séismes arriveront et les économistes nous expliqueront après coup pourquoi « la crise » eu lieu là.

Il serait agréable de croire les partisans de la « décroissance » qui sentent bien que ça ne va pas. Mais ils ne s'attaquent qu'à l'argent gaspillé pour une consommation effrénée en ne prenant pas en compte l'ampleur du drame de l'argent virtuel et de l'emprunt à intérêt condamné par toutes les sagesse et pourtant base de la « science » économique.

La solution n'est pas dans la décroissance mais dans la redécouverte de trois idées simples et

volontairement perdues car trop dérangeantes :

1° L'argent est de l'énergie humaine stockée et l'homme n'a jamais su faire de l'énergie avec de l'énergie. Seuls le travail efficace et la procréation créent une énergie humaine transformable en monnaie. Le prêt à intérêt, l'usure dans son vrai sens, est un impôt privé que le peuple paye par la dévaluation et la hausse des prix.

2° La démocratie est cette utopie merveilleuse qui consiste à donner le pouvoir à la majorité des gens responsables c'est-à-dire libres, compétents et engagés. Mais comme personne n'a jamais été capable de discerner les gens responsables, on a gardé le mot qui plait pour en habiller la ploutocratie, le pouvoir à l'argent, par l'indéfendable « un homme, une voix ».

3° L'essentiel est dans l'être et non dans l'avoir. L'avoir n'est qu'un recours quand on a du mal à être. Les écoles du comportement ont disparu pour laisser la place à une école de l'avoir, à une école des diplômés qui omet le discernement et qui ne passionne plus. La mort devient une ennemie que l'on repousse avec de l'argent que nous n'avons pas alors qu'elle fait partie de la vie et ne se craint plus dès l'instant où l'on est serein en regardant le parcours accompli. Cette sérénité s'atteint par l'effort sur soi qui n'a plus de structure porteuse.

Mais s'intéresser aux essentiels c'est prendre de front tous les pouvoirs actuels, très occupés par la gestion de l'accessoire.

Il faut évidemment du courage pour remonter un courant aussi fort, aussi riche, aussi puissant, aussi nombreux et pourtant aussi mortel. Ce courage est indispensable à tout groupe qui veut s'intéresser à la vie publique sans se contenter d'être un rassemblement de courtisans et de badauds. La question essentielle est de savoir qui veut aujourd'hui prendre le risque de la vérité ou même simplement le risque de dénoncer le mensonge et d'engager un vrai dialogue. La foule, elle, déteste le risque et se contente d'approuver les iconoclastes, de loin. ■

## NOTRE DROIT : UN BOA CONSTRICTOR DÉBOUSSOLÉ DÉVORANT

par Paul KLOBOUKOFF

**E**NVAHISSANT, effrayant, déroutant, démotivant, décourageant, étouffant, notre Droit, avec l'appareil, le système juridique chargé de l'appliquer, est de plus en plus incompris des citoyens et critiqué, voire rejeté par eux. Son emprise qui s'étend, qui s'insinue dans presque tous les domaines profitant de la prolifération des « réformes » et des autres changements, et son imperméabilité, sont des causes de la réprobation impuissante qui gagne, sans que les Autorités et les acteurs des processus législatifs et réglementaires semblent en avoir conscience. Nombre des problèmes soulevés ne trouvent pas de solutions pour autant. Au contraire, la complexité des sujets et souvent leurs interdépendances, les alternances de gouvernement, la politisation des décisions préparées et l'irrésolution de textes qui se replient sur des positions de « consensus » boiteux, provoquent l'appel à des textes supplémentaires destinés à remplacer, inverser ou amender ceux qui viennent tout juste d'être adoptés.

Aux motifs intérieurs, nationaux, viennent s'ajouter les obligations véhiculées par les directives propulsées par l'Union européenne (UE) et la propension de politiciens de presque tous bords à vouloir importer ce qui se fait dans certains pays étrangers. Sans autre assurance de la compatibilité de ces transplantations avec l'organisme du receveur que la conviction muée en certitude qu'en Europe tout doit être identique.

Ne serait-il pas temps de marquer une pause. De s'interroger sur l'essence et la finalité de notre Droit, sur l'utilité d'une plus grande pérennité de ses constituants, sur la recherche d'une certaine « neutralité », sur une indispensable simplification. Une telle réflexion pourrait peut-être aussi nous aider à y voir plus clair sur la situation ainsi que sur nos intentions quant aux orientations et à l'avenir de notre société. Encourager à anticiper les effets à attendre des avancées scientifiques, technologiques, d'Internet et de la communication, des réseaux « sociaux », qui révèlent quotidiennement de nouvelles brèches dans notre Droit et, surprise après surprise, provoquent des réactions au coup

par coup à la suite d'événements dommageables. Ne pas se laisser asservir par la mondialisation, submerger par les bouleversements démographiques, accélérés par le traité de Schengen élargi, et la montée de l'islam.

Selon *Legifrance*, pas moins de 2.619 textes de nature législative (lois et ordonnances) étaient en vigueur au 1<sup>er</sup> juillet 2007, représentant 22.334 articles. Au 1<sup>er</sup> juillet 2008, 23.883 textes réglementaires (décrets) étaient en vigueur, représentant 137.219 articles. Les codes, au nombre de 64, incorporent 102.237 articles de nature législative, réglementaire et indifférenciés. Depuis mai 2007 et la frénésie de « réformes » qui a suivi, l'arsenal législatif et réglementaire a encore grossi, sans être dûment dégrossi.

Et « nul n'est censé ignorer la loi » ! En réalité, personne ne s'y retrouve vraiment dans ses méandres et bien des portes et des fenêtres s'y trouvent ouvertes à de divergentes interprétations ainsi qu'à des contestations sur la validité et la justesse de ses textes et de leurs applications.

À ce propos, il n'est pas interdit de s'interroger sur la valeur ajoutée par les dizaines ou les centaines de propositions d'amendements déposés par les oppositions pour contrer les gouvernants et freiner l'adoption des textes. Pour le bien commun ? Honnête envers les citoyens, ou malsain ?

Souffrons nous d'une diarrhée législative ? Rien que sur la quinzaine précédant le 14 juillet, quinze textes d'origine parlementaire seront définitivement adoptés (*Le Monde* du 28 juin 2011). Parmi eux figurent l'entrée des jurés populaires en correctionnelle, la réforme de la justice des mineurs, une nouvelle prime de cohésion sociale, une réforme de l'ISF et trois lois organiques sur la gouvernance Outre-mer. Sont aussi dans les tuyaux : le développement de l'alternance, la création de maisons départementales pour handicapés et le statut de nos sapeurs pompiers volontaires, que l'UE a attaqué... au mépris du principe de subsidiarité.

**NOTRE DROIT : UN BOA CONSTRICTOR DÉBOUSSOLÉ DÉVORANT...(SUITE)**

Pour répondre à « la demande du Président de la République qui souhaitait que notre pays engage une simplification profonde de notre urbanisme... » (*Le Monde* du 24 juin 2011), le rapport « *Urbanisme de projet* », qui vise surtout à doper la construction et à densifier l'habitat, ne prévoit pas moins de soixante-douze mesures « incitatives ». Dont le relâchement des exigences pour surélever et agrandir sa maison ou son immeuble. Les défenseurs du patrimoine s'inquiètent, non sans raisons. Le gouvernement désire encore utiliser le Droit dans un but de relance de la croissance, de caractère conjoncturel, et non dans une optique de moyen et long terme, sans se soucier outre mesure, semble-t-il, des inévitables impacts sur l'environnement, sur le milieu urbain et ses habitants. Signe de panique dans l'urgence ?

Une autre idée, géniale aux yeux de certains, et non des moindres, serait d'instituer une deuxième « Journée de solidarité ». Malgré les cafouillages engendrés par la première, initialement fixée au lundi de Pentecôte. Une façon de légaliser une nouvelle taxation des revenus et/ou une réduction de la durée des congés payés qui viendrait à point nommé au secours des déficits publics. Les gouvernants peuvent s'en lécher les babines. Pas les travailleurs.

Intrusion, immixtion de l'État, de caractère conjoncturel aussi, dans la gouvernance des entreprises par la création de la fameuse « prime à 1.000 euros » (négociable, finalement) que les sociétés réalisant des bénéfices en hausse vont devoir verser à leurs employés. Sous couvert de justice sociale et de défense du pouvoir d'achat, l'État « libéral » s'éloigne beaucoup de ses fonctions régaliennes. Trop et indûment ?

Quant à la législation de l'UE, à laquelle nous sommes soumis, elle grossit à vue d'œil, prend déjà des dimensions alarmantes, veut toucher à tout et n'hésite pas à jouer de la sanction plus sévèrement que le font nos lois pour exercer plus de contraintes sur les justices nationales et sur les citoyens de l'Europe.

Le site *Europa* : « *Synthèses de la législation de l'UE* » voudrait présenter la législation de l'UE « de manière concise, accessible et objective ». Il fournit pour cela trois

mille cinq cents synthèses « conviviales », « dont les actes sont parfois assez longs et techniques », réparties en trente-deux domaines thématiques. Rien que ça ! Humour de technocrates bruxellois, sans doute. Pas rassurante, la pieuvre en action !

Surenchère et imbroglio juridique en matière de harcèlement sexuel (HS). Sous le titre « *Une législation améliorée à reculons* », sur le site *Libération* (12/06/2011), un article résume : « *Renforcée sous la pression de l'UE, la loi française est malgré tout un vaste imbroglio* ». La France traînait les pieds pour adopter une directive de 2002 qui élargissait les définitions du sexisme et du harcèlement ainsi que les conditions (condamnables) dans lesquelles ils pouvaient être réputés s'exercer, dans l'entreprise en particulier. Elle le fit malgré tout en 2008, à l'approche de la présidence française de l'UE. Selon la « procédure d'urgence », avec peu de débats. Le texte est entré en vigueur, mais il ne figure ni dans le code du Travail, ni dans le code Pénal. Coexistent maintenant trois définitions du HS, deux anciennes et la nouvelle de 2008, que peu de professionnels connaissent. Merci Bruxelles... et M. Sarkozy.

Des cas de provocations, de désobéissance à la loi et de récidive mettent sous pression la Justice pour modifier notre Droit et provoquent des troubles ainsi que des hésitations juridiques. Souvent sous le regard bienveillant ou le soutien de politiciens des partis d'opposition et la participation active d'associations.

Chaque année, des *squats* de logements inoccupés sont organisés. Leur médiatisation attise les polémiques et les critiques à l'encontre de lois existantes (ou inexistantes), de l'appareil judiciaire et de gouvernants locaux et/ou nationaux. Aussi, pour sortir des impasses, les recours aux négociations et à des palliatifs s'imposent, prenant ainsi le pas sur la loi. Une loi renégociée, en quelque sorte... et qui peut aussi par la suite « faire jurisprudence ». Une nouvelle source du Droit de plus en plus sollicitée !

Le mariage de deux personnes du même sexe à la mairie de Beigle (aussitôt cassé) est un exemple d'école d'irrespect des lois. Le sont aussi des destructions répétées de plantations de maïs transgénique, face auxquelles la

## NOTRE DROIT : UN BOA CONSTRICTOR DÉBOUSSOLÉ DÉVORANT...(SUITE)

pression d'associations écologistes et de paysans rend la justice hésitante, incertaine, variable dans le temps et l'espace.

Par ailleurs, des décisions sont prises et des actions entreprises par des partis politiques qui ne sont pas prévues dans nos textes législatifs. Il semble en être ainsi de l'organisation et des modalités des primaires présidentielles socialistes, récemment et tardivement mises en cause, en particulier parce qu'elles pourraient « déboucher sur un véritable flicage des fonctionnaires territoriaux ». La Commission informatique et liberté a été alertée. Mais, comme dans bien des cas, les chiens aboient, et la caravane passe.

Nombre de lois ne sont pas établies dans une optique de long terme qui contribuerait positivement à leur pérennité et à la réduction de l'instabilité juridique. Comme nous en avons vu des exemples, de court terme, et sans référence à une vision d'ensemble explicite, elles sont aussi de plus en plus souvent « conjoncturelles », dépendantes des événements du jour, des ressources publiques disponibles et des contraintes budgétaires, des pressions médiatiques, politiques, de lobbies ainsi que des manifestations de la rue, de syndicats et d'associations diverses. Elles en sont d'autant plus éphémères, contestables et « réversibles » en cas de changement de contexte ou de majorité.

Les pratiques des lois de finances et de leurs « rectifications », ainsi que leurs déséquilibres, leurs déficits, semblent avoir déteint sur la « gestion » de notre Droit, au jour le jour. Ainsi, des primes (PPE, heures supplémentaires, prime à la casse...), des minima sociaux (RMI, RSA...), des emplois « aidés » sont instaurés, restaurés, majorés, minorés, supprimés (par des lois) au gré des événements, de la conjoncture et des alternances politiques. Notre Droit n'offre plus un cadre serein et durable dans lequel peuvent s'exercer les actions des agents économiques et sociaux, les droits et les obligations auxquels ils sont soumis. Quelles décisions d'investissement, de recrutement, ou, plus généralement, d'engagement, peuvent être prises avec lucidité et sagesse dans cet univers mouvant ?

La gouvernance « par objectifs », chiffrés ou non, prospère, enfle et se répand. Du « politique », elle se propage au Droit, à la loi, auxquelles il est assigné désormais de

solutionner des problèmes majeurs ou mineurs. « Il faut qu'on parvienne à 20 % de logements sociaux dans toutes les communes de France », par exemple. Ici, notons en passant, qu'égalité rime avec uniformité et se conjugue avec l'objectif de mixité sociale, si cher dans certains milieux. Alors, des lois ad hoc voient le jour, instituant ce « devoir » et des sanctions à l'encontre de communes récalcitrantes, mauvais élèves. Cette pratique de la mise de notre Droit au service d'objectifs gouvernementaux et de l'UE touche de nombreux domaines écologiques, sociaux, économiques, etc.

Au point que pour « imposer le respect de l'équilibre budgétaire de la nation », la solution suprême et radicale serait, pour certains (et non des moindres) d'interdire purement et simplement le déficit annuel et d'inscrire cette interdiction dans la Constitution française. Ridicule ? Rappelons que le traité de Maastricht et ses descendants imposent déjà la limitation du déficit annuel public à 3 % du PIB et celle du montant de la dette à 60 % du PIB, sous peine de sanctions financières accompagnées de la réprobation inflexible (en théorie et dans les intentions initiales, au moins). Ces contraintes ne sont pas respectées par la France, ainsi que par d'autres pays, nous le savons bien. Pour des raisons internes à notre pays (gouvernance, « jeux » politiques, absence de grandes priorités reconnues...) ainsi que par un contexte international particulièrement défavorable qui a très peu de chances de s'améliorer du jour au lendemain. Dans le cas (improbable) où l'interdiction du déficit était introduite dans la Constitution, quelles sanctions pourrait-on imaginer en cas de défaillance plus ou moins coupable ? Hara-kiri ou licenciement de gouvernants... et de leurs successeurs l'année suivante ? Non. On continuerait de voter des budgets en équilibre, sachant très bien qu'ils ne seraient pas tenus.

Gardons raison. Sinon on proposera bientôt de déverser dans notre Constitution l'obligation de garantir une croissance annuelle minimum de 2 % (droit à la croissance opposable), l'interdiction du chômage (droit au travail opposable), la promesse d'une augmentation annuelle du pouvoir d'achat pour tous (droit au pouvoir d'achat opposable), etc. Aux grands mots (République, Valeurs, Constitution...) utilisés pour bercer les citoyens d'illusions, vrais aveux d'impuissance qui sèment le trouble et la pagaille, préférons les remèdes efficaces,

**NOTRE DROIT : UN BOA CONSTRICTOR DÉBOUSSOLÉ DÉVORANT...(SUITE)**

que la Loi ne peut inventer à notre place. Evitons que l'irréalisme et la confusion sévissent davantage entre des « objectifs », des intentions, des penchants et des obligations imposées à la société.

« Nos » lois et obligations proviennent en partie croissante de Luxembourg et de Bruxelles. On n'entend cependant pas parler de la perte de souveraineté de la France sur son Droit, qui complète et aggrave notre perte de souveraineté budgétaire et financière, plus difficile à cacher, à nier, elle.

« Nos » lois sont votées par des « majorités » obtenues au Parlement. Or, en l'absence d'une dose raisonnable de proportionnelle, le Parlement représente mal la population française. Ses « majorités » ne correspondent souvent qu'à une minorité des citoyens électeurs. Témoin, resté au travers de la gorge de nombreux d'entre eux, l'adoption par voie parlementaire (et non par référendum) du fameux « mini traité » de Lisbonne. Au-delà de sa « légalité », il n'est donc pas inutile ou malsain de s'interroger sur la légitimité réelle de pans entiers de notre Droit. En témoignent notamment les contestations et les remises en cause de dispositions, « passées en force » ou non, considérées comme « partisans » et/ou « politiciennes » par des opposants, voire des sympathisants ou des soutiens des partis gouvernants. Deux exemples inoubliables : les péripéties des 35 heures, les pérégrinations du bouclier fiscal ! La politisation exacerbe l'instabilité juridique.

Le Droit apparaissait comme un guide de référence, voire un garde-fou pour baliser, garder le droit chemin. Il devient un énorme recueil de déclarations d'intentions assorti d'un arsenal incitatif et/ou coercitif, répressif destiné à changer les comportements, les « mentalités » pour faire évoluer, conformément aux vœux d'une partie seulement des citoyens, l'économie et la société. Les textes et leurs bras séculiers (Hauts comités...) condamnant et sanctionnant les « discriminations » en tous genres, en sont une illustration. Au nom d'une prétendue égalité (ou d'un égalitarisme rampant), ne piétine-t-on pas les plates bandes de la liberté (de penser, de s'exprimer, en particulier) et celles du Droit à la différence, à son individualité, à sa propre personnalité ?

L'homme n'a pas le droit de donner la mort à un être humain. Même à un criminel. La peine de mort a été abolie. Avec le vieillissement de la population, le Droit

et la Justice risquent de se trouver plus souvent confrontés au difficile dilemme de l'euthanasie. Qu'il s'agisse d'euthanasie passive ou active, les délicates décisions de la Justice ne semblent pas avoir été marquées par un excès de sévérité, pour les uns. D'autres estiment que la loi est obsolète et que l'euthanasie ne devrait plus être condamnable. La Justice, elle, semble chercher sa voie. Il serait sans doute préférable que la question soit prise à bras le corps et clarifiée au niveau national (et non européen) plutôt que de laisser le coup par coup et la jurisprudence qui peut en dériver occuper des places dominantes.

À propos des condamnations, l'acte délictuel ou criminel jugé est toujours un élément central des procès pour « évaluer » la gravité de la faute et déterminer la sévérité des sanctions applicables. Il semble cependant que, autour de l'acte et de ses conséquences, l'individu, sa personnalité, son passé (depuis sa naissance), ses relations avec autrui, son environnement... soient de plus en plus prises en compte pour alléger ou alourdir les peines à retenir. Ainsi, les « circonstances » peuvent être trouvées plus « atténuantes », parfois grâce à des défenses « de qualité », d'ailleurs, pour un inculpé qui a vécu une enfance et une jeunesse pauvres, malheureuses, douloureuses, qui a subi des exactions familiales ou autres qui l'ont profondément marqué et/ou ont orienté sa vie, que pour un impétrant « courant » qui n'a pas connu de tels événements. Concernant le passé, le poids négatif des récidives, plus ou moins nombreuses, ne semble pas apprécié uniformément. Pourquoi ?

Il arrive aussi que l'on puisse observer, notamment en l'absence de preuves irréfutables de la culpabilité d'un accusé, que son « profil » pèse lourd dans les sanctions retenues contre lui. Il est vrai que « l'intime conviction » ne peut être insensible à ce profil, rester neutre et indifférente devant lui. C'est une des raisons pour lesquelles je suis contre les jurés populaires en correctionnelle, que le gouvernement cherche à promouvoir, et qui, à mon avis, ne représentent en rien la « République » que l'on prétend leur faire incarner.

Les questions relatives à notre Droit, surdimensionné, de sources hétérogènes quand ce n'est en contradiction, en pleine « mutation » plus ou moins consciente et avouée, ne manquent donc pas. Il ne faut pas les éluder ! ■

ÉTÉ 2011

MON CHER JACQUES.

LE TEMPS PASSE VITE ! UN AN S'EST ÉCOULÉ DEPUIS MA DERNIÈRE LETTRE, CEPENDANT TU VAS VOIR QUE LE TEMPS NE FAIT RIEN À L'AFFAIRE ET QUE TOUT RESTE FIGÉ.

SEPTEMBRE 2010

- L'ÂGE DE LA RETRAITE DONT JE T'AI PARLÉ DANS MA DERNIÈRE LETTRE MET LE PEUPLE DE FRANCE DANS LA RUE. MAIS L'UMPS NE COMPREND TOUJOURS PAS QUE DERRIÈRE CES MANIFESTATIONS SE CACHE EN RÉALITÉ, POUR LES PLUS DE CINQUANTE ANS, L'ANGOISSE DE PERDRE SON EMPLOI AVANT L'ÂGE FATIDIQUE ET DE NE PLUS EN RETROUVER. COMMENT VIVRE DANS L'ESPACE-TEMPS SÉPARANT LA FIN DES INDEMNITÉS DE CHÔMAGE ET LE VERSEMENT DE LA RETRAITE ?
- LE MINISTRE DES FINANCES CHERCHE À DÉVELOPPER SES RECETTES EN SUPPRIMANT TOUTES LES NICHES FISCALES MAIS EN NE TOUCHANT PAS AUX PROFESSIONNELS DE L'ÉVASION FISCALE ET À LA SPÉCULATION FINANCIÈRE. AINSI PEUT-ON FAIRE UNE FONDATION, LA DOMICILIER AU LICHENSTEIN ET ACHETER EN SON NOM UNE ÎLE AUX SEYCHELLES. TOUT CELA NE RENTRE PAS DANS LE BOUCLIER FISCAL PUISQUE ÉCHAPPANT À LA LÉGISLATION FRANÇAISE !
- SAIS-TU, TOI, GRAND OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR QUE CELLE-CI SERT DE CARTONS DE REMERCIEMENTS À NOTRE PRÉSIDENT POUR SERVICE RENDU À SA PERSONNE ?

OCTOBRE 2010

- LA FRANCE A PERDU DEUX DE SES PLUS GRANDS SAVANTS, LE 1<sup>ER</sup> OCTOBRE GEORGES CHARPAK, QUATRE-VINGT-SIX ANS, PRIX NOBEL DE PHYSIQUE EN 1992 ET LE 9 OCTOBRE MAURICE ALLAIS QUATRE-VINGT-DIX-NEUF ANS, PRIX NOBEL D'ÉCONOMIE EN 1988. LE PREMIER AVAIT REFUSÉ DE SE RENDRE EN URSS POUR PARTICIPER, À DOUBNA PRÈS DE MOSCOU, À UN CONGRÈS INTERNATIONAL QUI DEVAIT ÊTRE CONSACRÉ ENTRE AUTRES À CERTAINES DE SES INVENTIONS. IL ENTENDAIT PROTESTER CONTRE LA CONDAMNATION À SEPT ANS DE CAMP, POUR PROPAGANDE ANTISOVIÉTIQUE, QUI VENAIT D'ÊTRE PRONONCÉE À L'ENCONTRE DU PHYSICIEN YOURI ORLOV. LE SECOND A DÉNONCÉ CE QU'IL A APPELÉ « L'AVEUGLEMENT DE LA LOGIQUE NÉOLIBÉRALE ET DE LA LIBÉRALISATION TOTALE DU COMMERCE INTERNATIONAL » EN PLAIDANT POUR UN « PROTECTIONNEMENT ÉCLAIRÉ ». NOS POLITIQUES FERAIENT BIEN DE S'INSPIRER DE CES DEUX-LÀ.
- LA FRANCE EST TOUJOURS DANS LA RUE ET LE MOUVEMENT S'AMPLIFIE. LES CONTESTATAIRES DEMANDENT AU PRÉSIDENT DE S'EXPLIQUER SUR UNE DE SES PROMESSES ÉLECTORALES FAITES EN 2008 « JE NE TOUCHERAI PAS À LA RETRAITE À SOIXANTE ANS »

NOVEMBRE 2010

- LA LOI SUR LES RETRAITES EST ENFIN VOTÉE ET LA COTE DE POPULARITÉ DU PRÉSIDENT N'A JAMAIS ÉTÉ AUSSI BASSE SOUS LA V<sup>E</sup> RÉPUBLIQUE.
- UNE AFFAIRE CHASSE L'AUTRE, APRÈS CLEARSTREAM, L'AFFAIRE DE KARACHI ; CETTE HISTOIRE DE MAUVAIS POT DE VIN PAKISTANAIS SAOULE LE POUVOIR.
- APRÈS SIX MOIS D'ANNONCES DIVERSES ET VARIÉES, LE GOUVERNEMENT EST PROFONDÉMENT REMANIÉ : ON SECOUR, ON PREND LES MÊMES À DES POSTES DIFFÉRENTS ET ON CONTINUE, L'OUVERTURE SE FERME ET LE CENTRE SE DÉCENTRE. EXCEPTION, LE MEILLEUR D'ENTRE NOUS QUI AVAIT JURÉ QUE L'ON NE POUVAIT DIRIGER UNE GRANDE

VILLE ET ÊTRE MINISTRE EST ATTEINT DE LA MALADIE D'ALZHEIMER ET DEVIENT MINISTRE DE LA DÉFENSE TOUT EN RESTANT MAIRE DE BORDEAUX.

### DÉCEMBRE 2010

- LES TURPITUDES DE LA DIPLOMATIE ÉTATSUNIENNE PORTÉES À LA CONNAISSANCE DU MONDE SUR LE SITE WIKILEAKS COMMENCENT À BOULEVERSER LES RELATIONS INTERÉTATIQUES. ESPÉRONS QUE CELA NE GÉNÈRE PAS DE NOUVEAUX CONFLITS.

- LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'UMP ET LE PRÉSIDENT DE GROUPE DE CE PARTI À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ONT TENTÉ DE S'OPPOSER À UN TEXTE VISANT À PLUS DE TRANSPARENCE FINANCIÈRE POUR LES PARLEMENTAIRES VIA UN AMENDEMENT COSIGNÉ PAR SEIZE DÉPUTÉS. JEAN-FRANÇOIS COPÉ ET CHRISTIAN JACOB ONT, EN EFFET, VOULU SUPPRIMER L'INSTAURATION D'UNE INCRIMINATION PÉNALE SPÉCIFIQUE POUR LES DÉPUTÉS FAISANT UNE DÉCLARATION DE REVENUS ET DE PATRIMOINE VOLONTAIREMENT INCOMPLÈTE OU MENSONGÈRE. UNE DISPOSITION QUI AVAIT POURTANT ÉTÉ ADOPTÉE EN COMMISSION DES LOIS. INSUPPORTABLE. LE PREMIER NOUS AVAIT DÉJÀ HABITUÉS AU MÉLANGE DES GENRES EN ÉTANT DÉPUTÉ-MAIRE-AVOCAT, VOICI QUE MAINTENANT IL NOUS DIT CLAIEMENT QUE LES RICHES ET LES PUISSANTS NE SAURAIENT ÊTRE SOUMIS AUX MÊMES LOIS QUE LE VULGUM PECUS. ÉLECTEURS MELDOISES ET MELDOIS, PROVINOIS, PROVINOISES, ADHÉRENTS DE L'UMP, VOUS VOILÀ PRÉVENUS ! VOUS N'ÊTES PAS DE LA MÊME CASTE ; CEPENDANT, MANANTS, VOTEZ COMME JE VOUS LE DIS, SINON... !

### JANVIER 2011

- LES PEUPLES DE TUNISIE ET D'ÉGYPTÉ FONT LA RÉVOLUTION POUR CHASSER LEURS DICTATEURS RESPECTIFS ET NOTRE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, MME ALLIOT-MARIE (SUCCESSEUR D'UN EX-MÉDECIN RECONVERTI DANS LE « CONSEIL »), PROPOSE À BEN ALI LE « SAVOIR-FAIRE » DE LA POLICE FRANÇAISE ET DÉCLARE AU CAIRE QUE CE QUI CARACTÉRISE LE POUVOIR DE MOUBARAK C'EST SON « SOUCI DE LA DÉMOCRATIE ET DE LA TOLÉRANCE » ! DÉCIDÉMENT NOS MINISTRES DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES SE SUIVENT ET CONTINUENT À BAFUER LES VALEURS GAULLISTES DU DROIT DES PEUPLES À DÉTERMINER EUX-MÊMES LEUR AVENIR... SANS PARLER DE LA PIÈTRE IMAGE QU'ILS DONNENT DE LA FRANCE.

- LE TREMBLEMENT DE TERRE QUI A DÉVASTÉ HAÏTI IL Y A UN AN N'INTÉRESSE PLUS PERSONNE ET LES HAÏTIENS CONTINUENT À MOURIR DANS L'INDIFFÉRENCE GÉNÉRALE.

### FÉVRIER 2011

- LA RÉVOLUTION ARABE SE PROPAGE EN LYBIE. LE COLONEL KADHAFI MITRAILLE, BOMBARDE ET EXTERMINE LES OPPOSANTS. L'OTAN INTERVIENT. FRANÇAIS ET BRITANNIQUES SONT TRÈS IMPLIQUÉS, LES ALLEMANDS ET LES ITALIENS S'EN FOUTENT !

### MARS 2011

- UN TREMBLEMENT DE TERRE SUIVI D'UN TSUNAMI A RAVAGÉ LE JAPON. UNE CENTRALE NUCLÉAIRE N'A PAS RÉSISTÉ ET POUR L'HEURE ON NE SAIT COMMENT ARRÊTER L'HÉMORRAGIE DE MATIÈRE RADIOACTIVE QUI SE DÉVERSE DANS L'OcéAN ET IMPRÈGNE LE SOUS-SOL.

- LES ÉLECTIONS CANTONALES ONT VU LA VICTOIRE DES ABSTENTIONNISTES AVEC PRÈS DE 60 % ET... LA MONTÉE EN PUISSANCE DU FRONT NATIONAL SOUS LA HOULETTE DE SON NOUVEAU PRÉSIDENT, MARINE LE PEN, FILLE DU CI-DEVANT JEAN-MARIE.

- SUITE À LA GRÈCE ET À L'IRLANDE, LE PORTUGAL EST AU BORD DE LA FAILLITE ET DEMANDE L'AIDE DE L'EUROPE. QUANT À L'ISLANDE, ELLE AUSSI EN FAILLITE MAIS À LA SUITE D'UN RÉFÉRENDUM, SES HABITANTS ONT DÉCIDÉ DE FAIRE UN « BRAS D'HONNEUR » AUX BANQUIERS. AFFAIRE À SUIVRE.

- LA CÔTE D'IVOIRE EST À FEU ET À SANG, GBAGBO, PRÉSIDENT DÉCHU NE VEUT PAS LAISSER LE POUVOIR À SON SUCCESSIONNÉ ÉLO, OUATTARA. LA FORCE ONUSIENNE INTERVIENT ET LA FRANCE AVEC.
- LE DÉBAT SUR LA LAÏCITÉ DIVISE PLUS QU'IL NE RASSEMBLE LES FRANÇAIS. RIEN D'ÉTONNANT PUISQUE C'EST LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'UMP, L'OMNISCIENT JEAN-FRANÇOIS COPPÉ QUI LE MÈNE !

### AVRIL 2011

- LA FRANCE ET L'OTAN POURSUIVENT LEUR ACTION EN LYBIE, LES ÉTATSUNIENS SE FONT TIRER L'OREILLE POUR ENVOYER LEURS AVIONS BOMBARDÉS LES TROUPES DU DICTATEUR.
- LA SYRIE SE RÉVEILLE À SON TOUR. LE PRÉSIDENT, EN DIGNÉ FILS DE SON PÈRE, FAIRE TIRER SUR LA FOULE ET PENDANT CE TEMPS ISRAËL POURSUIT SON EXPANSION, DANS UNE CURIEUSE INDIFFÉRENCE MÉDIATIQUE, ET CONTINUE DE CONSTRUIRE DANS LES TERRITOIRES OCCUPÉS ET À MÉPRISER TOTALEMENT LES PALESTINIENS
- LES PEUPLES DE BARHEIN, DU YÉMEN, D'OMAN CONTESTENT À LEUR TOUR.
- JE REVIENS DE CUBA. PARCOURIR LES AVENUES ET LES RUES DE LA CAPITALE CUBAINE C'EST COMPRENDRE POURQUOI LORSQUE LE PASSÉ N'ÉCLAIRE PAS LE PRÉSENT L'AVENIR EST DANS LES TÉNÉBRES. CE MUSÉE EN PLEIN AIR OÙ SE CÔTOIENT VESTIGES D'UN PASSÉ GLORIEUX ET RUINES ANNONCÉES D'UN AVENIR INCERTAIN LAISSE LE VISITEUR, SOUCIEUX DE NE PAS SE LAISSER INFLUENCER PAR LES PROPOS DITHYRAMBIQUES DE VOYAGISTES EN MAL DE CLIENTS ET DE NOSTALGIQUES DES NUITS CUBAINES OÙ MOJITO ET HEMINGWAY NE FONT PLUS QU'UN, PERPLEXE ET POUR TOUT DIRE AVEC UN IMMENSE SENTIMENT DE GÂCHIS. NE PAS ENTREtenir CE QUI RAPPELLE LA PÉRIODE PRÉ-CASTRISTE PEUT, APRÈS TOUT, ÊTRE UNE ATTITUDE MAIS ALORS IL EÛT MIEUX FALLU TOUT DÉMOLIR... FAÇADES FANTOMATIQUES, SQUELETTES FLAMBOYANTS DE PALACIOS, VOUS NOUS RAPPELÉZ À CHAQUE DÉTOUR QUE VOUS ÉTIEZ LES TÉMOINS DE LA « PERLE DES CARAÏBES ». PUISSANCE COLONIALE DU XVII<sup>e</sup> SIÈCLE, BOURGEOISIE DU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE, POMPE DE LA RÉPUBLIQUE, SOCIÉTÉ DES PLAISIRS DU VETADO, TOUTES CES ÉPOQUES ONT IMPRIMÉ LEURS MARQUES. SOUVENIR D'UN TEMPS OÙ À LA HAVANE TOUT ÉTAIT PERMIS, AUDACES ARTISTIQUES ET ARCHITECTURALES, EXCÈS, EXTRAVAGANCES, TRAFICS EN TOUT GENRE ET ARGENT ROI. LA RÉVOLUTION A TOUT REMIÉ... ET LES HABANEROS ESSAIENT DE VIVRE LES PIEDS DANS LES RUINES D'UN PASSÉ COMBATTU, LA TÊTE DANS UN PRÉSENT OÙ LA PÉRIODE SPÉCIALE S'ÉTERNISE ET AVEC L'ESPOIR D'UN AUTRE FUTUR POUR LEURS ENFANTS. CURIEUSE DESTINÉE POUR LES DIRIGEANTS DE CE PAYS AUJOURD'HUI OBLIGÉS D'ENTREtenir MAISON ET BATEAU D'UN ÉCRIVAIN ÉTATSUNIEN, D'EXHIBER CE QUI RESTE DE FAUTEUILS ET CHAISES DÉFONCÉS DATANT DE L'ÉPOQUE COLONIALE, DRİPEAUX D'UN PASSÉ HONNI, POUR DÉVELOPPER UN TOURISME POURVOYEUR D'EMPLOIS ET SOURCE DE DEVISES.

### MAI 2011

- LA FRANCE ET L'ITALIE NE SAVENT COMMENT RÉGLER LE PROBLÈME DE L'AFFLUX DES RÉFUGIÉS TUNISIENS ET PROPOSENT DE MODIFIER LE TRAITÉ DE SCHENGEN.
- DOMINIQUE STRAUSS KAHN, PRÉSIDENT DU FMI ET PRÉTENDANT À LA SUCCESSION DE NICOLAS SARKOZY À LA TÊTE DE L'ÉTAT EST IMPLIQUÉ DANS UNE AFFAIRE DE SEXE AUX ÉTATS-UNIS. IL EST ACCUSÉ DE VIOL SUR UNE JEUNE FEMME DE TRENTE-DEUX ANS, FEMME DE CHAMBRE DANS L'HÔTEL OÙ IL RÉSIDAIT À NEW YORK. LA POLICE L'A ARRÊTÉ AU MOMENT OÙ SON AVION S'APPRÊTAIT À DÉCOLLER. CETTE AFFAIRE A OCCUPÉ LES MÉDIAS ET LE MICROCOSME DURANT TOUT LE MOIS, ON A ATTEINT LA SATURATION.

### JOIN 2011

- LES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES OCCUPENT L'ESPACE AUDIO-VISUEL. LES VERTS ORGANISENT LEUR PRIMAIRE AVEC SUR LE RING À MA DROITE UN CONSOMMATEUR DE CO<sup>2</sup>, CHOUCHOU DES MÉDIAS ET À MA GAUCHE UNE JUGE UN PEU RAIDE ET

PAS TRÈS CONVAINCANTE. QUANT AUX PRIMAIRES SOCIALISTES ELLES S'OPPOSERONT PAS MOINS DE CINQ CANDIDATS : AUBRY, HOLLANDE, MONTEBOURG, ROYAL, VALS, À SUIVRE. LA DROITE S'ENRICHIT D'UNE NOUVELLE CANDIDATURE : CHRISTINE BOUTIN. LE CENTRE EST TOUJOURS DANS L'INCERTITUDE DE L'APPARITION DU CHANTRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE. L'EXTRÊME-GAUCHE A PERDU SON FACTEUR PARTI PÉDALER SOUS D'AUTRES CIEUX. LES COMMUNISTES ONT RÉUSSI UN TOUR DE FORCE, CHOISIR POUR LES REPRÉSENTER UN TROTSKISTE QUI N'AVAIT PAS DE MOTS ASSEZ DURS POUR LES VILIPENDER. AH LA POLITIQUE EST UNE CHOSE BIEN PLAISANTE !

- JEU DE CHAISES MUSICALES AU GOUVERNEMENT : CHRISTINE LAGARDE, ÉLUE À PRÉSIDENTE DU FMI EN REMPLACEMENT DE L'INFORTUNÉ DSK, LAISSE SA PLACE AU TRÈS CHIRAQUIEN BAROIN QUI DIT-ELLE « SOUS SA GUEULE D'ANGE EST UN REDOUTABLE ADVERSAIRE », LEQUEL BAROIN LAISSE LA SIENNE À PÉCRESSE, LAQUELLE LAISSE SA PLACE À..., ETC. PAR AILLEURS LES « FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER » SONT HEUREUX D'APPRENDRE QU'ILS ONT MAINTENANT UN SECRÉTAIRE D'ÉTAT, ANCIEN JUDOKA, QUI ENVOIE AU TAPIS EN SE MÉLANGEANT LES PINCEAUX LES MOTS SE TERMINANT EN AL(E).

### JUILLET 2011

- COUP DE TONNERRE DANS LE LANDERNEAU MÉDIATICO-POLITIQUE : DSK EST COUPABLE MAIS PAS CONDAMNABLE, SA VICTIME A JOUÉ LA COMÉDIE ET A MENTI AU PROCUREUR ÉTATSUNIEN. INADMISSIBLE. LA CLASSE POLITIQUE SE RÉJOUIT DE CET ÉTAT DE FAIT ET NE SE POSE PAS DE QUESTIONS SUR SON ATTITUDE À PRÉSENTER AU « BON » PEUPLE UN CANDIDAT DE, PARAÎT-IL, GRANDE VALEUR, DIGNE D'OCCUPER LA PLUS HAUTE PLACE ALORS QU'ELLE « CONNAISSAIT » DE LONGUE DATE LA PATHOLOGIE DU CANDIDAT... QUEL MÉPRIS DE LA FRANCE !

- AU DÉPART DU TOUR DE FRANCE, UN CHAMPION DOPÉ QUI NE SE DOPE PAS MAIS DOPE LES FINANCIERS-ORGANISATEURS. COMME QUOI L'HISTOIRE SE RÉPÈTE, LE TOUR ÉTANT UNIVERSEL IL SUFFISAIT DE SE RENDRE DES ÉTATS-UNIS EN ESPAGNE.

### AOÛT 2011

- NOTRE PRÉSIDENT ENTRE DEUX RANDONNÉES VÉLOCIPÉDIQUES A FAIT UN SAUT À PARIS POUR RENCONTRER LA SÉMILLANTE ANGELA MERKEL. LE « COUPLE-MOTEUR » N'ÉTAIT PAS SUR LE MÊME BRAQUET, IL SEMBLE MÊME POUR TOUT TE DIRE QUE LES VACANCES AIENT FATIGUÉ NOTRE PRÉSIDENT CAR IL ÉTAIT EN ROUE LIBRE.

- LES ÉTATS-UNIS ONT ÉTÉ DÉCLASSÉS, PERDU LE TRIPLE AAA CHER À LA FINANCE GLOBALISÉE, LES NÉO-LIBÉRAUX SONT DANS TOUS LEURS ÉMOIS. NOTRE CONSTERNANT PREMIER MINISTRE S'AFFOLE, LA DETTE CONTINUE DE GROSSIR... ALLONS-NOUS AUSSI ÊTRE MAL NOTÉ PAR UNE OFFICINE NEW-YORKAISE ? ALLONS DONC ON VA RÉDUIRE NOTRE DETTE ET S'ATTAQUER AUX NICHES FISCALES, AUGMENTER LES TAUX DE TVA ANORMALEMENT BAS, DEMANDER AUX RETRAITÉS UN EFFORT ET QUAND MÊME FAIRE PAYER LES HAUTS REVENUS... AINSI LEUR SERA-T-IL DEMANDÉ UNE TAXE EXCEPTIONNELLE (HEUREUSEMENT TEMPORAIRE) DE 3 % SUR LE REVENU FISCAL DE RÉFÉRENCE (CAPITAL ET TRAVAIL) À PARTIR DE 500.000 EUROS. OUF ! J'OUBLIAIS L'ÉTAT DEVRA AUSSI RÉDUIRE SES DÉPENSES... C'EST SANS DOUTE POUR CELA QUE LA RÉFECTION DE L'ÉLYSÉE S'EST FAITE CET ÉTÉ AU PAS DE CHARGE ET EN DÉPIT DE TOUTES LES RÈGLES LIÉES AU TEMPS DE TRAVAIL. NOUS SOMMES SAUVÉS LES REVENUS LIÉS À LA SPÉCULATION FINANCIÈRE PAIERONT TOUJOURS MOINS D'IMPÔTS QUE CEUX LIÉS AU TRAVAIL. LES BANQUES POURRONT CONTINUER À REFUSER DES PRÊTS AUX PARTICULIERS ET AUX PME ET CONTINUER À FAIRE JOUJOU AVEC LEURS DÉPÔTS. LE ROYAUME DE FRANCE ATTEND LA RÉVOLTE DES MODÉRÉS... QUI A COMMENCÉ EN ESPAGNE, EN ANGLETERRE ET EN ISRAËL.

*TU VOIS JACQUES, LORSQUE TU REVIENDRAS IL TE SUFFIRA DE T'ASSEoir DERRIÈRE TON BUREAU ET DE REPRENDRE LA PHRASE LÀ OÙ TU L'AVAIS LAISSÉE. RIEN N'A CHANGÉ...*

*À L'ANNÉE PROCHAINE, JE T'EMBRASSE.*

*GEORGES AMÉ.*

# Dîners-débats de l'Académie du Gaullisme

19 h 30 - restaurant *Les Noces de Jeannette*, 14, rue Favart, 75002 Paris – ☎ 01.42.96.36.89

MARDI 13 SEPTEMBRE – 124<sup>e</sup> dîner-débat



Philippe Jurgensen et Laurent Pinsolle



Thème : *L'euro, faut-il en sortir ?*

**Philippe JURGENSEN** : président exécutif de la section française de la Ligue européenne de coopération Economique et président de sa Commission économique et sociale ; membre de la Société d'Économie Politique, professeur d'économie à l'Institut d'études politiques de Paris, ancien membre du Comité monétaire européen (de 1979 à 1985) et du Conseil économique et social français (de 1997 à 1999), ancien administrateur de la BEI (1980 à 1985 et 1989 à 1995), d'Havas, de la CGE, de Matra, du CNES, de Dassault, du Crédit Lyonnais, de Paribas, d'Indosuez, de SIPAREX, et de l'IFRI. **Ouvrages** : avec Daniel Lebègue, *Le Trésor et la politique financière*, Montchrestien, coll. « Domat économie », Paris, 1988 ; *Écu, naissance d'une monnaie*, Jean-Claude Lattès, 1991, ouvrage lauréat du prix de l'Académie des Sciences morales et politiques – fondation Limantour et du prix Turgot, 1992 ; *L'Euro pour tous*, Odile Jacob, Paris, février 1998 ; *Le Guide de l'euro pour tous*, Odile Jacob, Paris, septembre 2001 ; *L'Erreur de l'Occident face à la mondialisation*, Odile Jacob, Paris, mars 2004 ; *L'Économie verte*, Odile Jacob, février 2009.

**Laurent PINSOLLE** : ancien étudiant à l'École Supérieure des Sciences Économiques et Commerciales (ESSEC), ancien consultant chez McKinsey, tient le « blog » *gaulliste libre* depuis début 2007, « blog » régulièrement classé dans le *Top 50* des « blogs » politiques par *Wikio*, « blogueur » associé sur *Marianne 2*, *Causeur* et *Agoravox*, porte-parole et secrétaire national au projet de *Debout la République*, spécialisé dans les questions économiques.

\*

MERCREDI 12 OCTOBRE – 125<sup>e</sup> dîner-débat



Henri Conze et Jean-Dominique Giuliani



Thème : *Une défense européenne est-elle souhaitable et est-elle possible ?*

**Henri CONZE** : ancien délégué général pour l'Armement, ingénieur général de classe exceptionnelle, conseiller maître à la Cour des Comptes (hon.), président (depuis 1998) de la société *HCI*, président (depuis 1996) de l'association *GE4 (Global Education for European Engineers and Entrepreneurs)*, administrateur de *BULL S.A.* (depuis 2004), membre du conseil d'administration du *Forum du Futur*. **Ouvrages** : *Plaidoyer pour une ère nouvelle*, DiversGens (Berlin 2009); *des Tranchées à la chute du Mur, témoins en Margeride*, DiversGens (Berlin 2010).

**Jean-Dominique GIULIANI** : diplômé de l'Institut d'études politiques d'Aix-en-Provence et ancien auditeur à l'Institut des Hautes Etudes de Défense Nationale. En 1979 entre au Service des relations internationales au ministère de l'Agriculture. Deux ans plus tard, rejoint le groupe de l'Union centriste au Sénat en qualité de secrétaire général jusqu'en 1992. Devient alors directeur de cabinet du président du Sénat René Monory jusqu'en 1998. Nommé maître des Requêtes au Conseil d'État en 1995, en démissionne pour poursuivre librement son travail auprès du président du Sénat puis intègre la direction générale du groupe *Taylor Nelson Sofres (TNS Sofres)*. En 2001, fonde sa propre entreprise de consulting international : *J-DG.COM International Consultants*. Depuis 2000, préside la *Fondation Robert Schuman*, laboratoire d'idées français qui œuvre pour la promotion de l'Europe et les recherches européennes. **Ouvrages** : *Marchands d'influence, les lobbies en France*, Le Seuil (Paris, 1991) ; *Plaidoyer pour l'élargissement* et *Atlas des nouveaux membres*, 2 tomes, Notes de la Fondation Robert Schuman (Paris, 2002) ; *Quinze + Dix, le grand élargissement*, Albin Michel (Paris 2003) ; *L'élargissement de l'Europe*, collection « Que sais-je », PUF (Paris, 2004) ; *Un Européen très pressé*, éd. du moment (mai 2008).

\*

MERCREDI 16 NOVEMBRE – 126<sup>e</sup> dîner-débat



Georges-Henri Soutou

Thème : *Où en est le couple franco-allemand ?*

**Georges-Henri SOUTOU** : membre de l'académie des Sciences morales et politiques, historien, professeur à la Sorbonne et à l'Institut d'études politiques de Paris, spécialiste des relations internationales au XX<sup>e</sup> siècle (en particulier sur la Première Guerre mondiale) et des relations Est-Ouest après 1945, président de la fondation *Thiers*, président du Comité d'organisation de l'association des internationalistes, membre du club *Le Siècle*. **Ouvrages** : *L'Europe de 1815 à nos jours*, PUF, 2007 ; *La Guerre de cinquante ans*, Fayard, Paris, 2001 ; *L'Alliance incertaine – Les rapports politico-stratégiques franco-allemands (1954-1996)*, Fayard, Paris, 1996 ; *L'Or et le sang – Les buts de guerre économiques de la Première Guerre mondiale*, Fayard, Paris, 1989.



Je souhaite participer au dîner-débat n° 124 (13 sept. 2011), nbre participants : \_\_\_\_\_

je m'inscris par courriel acadgaul1@free.fr sous réserve de confirmation et chèque par voie postale

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

@ : .....

Prix du repas : adhérent 39 € ; non-adhérents 43 € ; moins de vingt-cinq ans 27 €.

Bulletin à retourner à : **ACADÉMIE DU GAULLISME** - B.P. 48 - 94702 Maisons-Alfort  
(accompagné de votre chèque à l'ordre de l'Académie du Gaullisme)

**Les inscriptions envoyées non accompagnées d'un chèque ne seront pas prises en compte.  
AUCUNE POSSIBILITÉ DE DÎNER SANS INSCRIPTION PRÉALABLE.**



Je souhaite participer au dîner-débat n° 125 (12 oct. 2011), nbre participants : \_\_\_\_\_

je m'inscris par courriel acadgaul1@free.fr sous réserve de confirmation et chèque par voie postale

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

@ : .....

Prix du repas : adhérent 39 € ; non-adhérents 43 € ; moins de vingt-cinq ans 27 €.

Bulletin à retourner à : **ACADÉMIE DU GAULLISME** - B.P. 48 - 94702 Maisons-Alfort  
(accompagné de votre chèque à l'ordre de l'Académie du Gaullisme)

**Les inscriptions envoyées non accompagnées d'un chèque ne seront pas prises en compte.  
AUCUNE POSSIBILITÉ DE DÎNER SANS INSCRIPTION PRÉALABLE.**



Je souhaite participer au dîner-débat n° 126 (16 nov. 2011), nbre participants : \_\_\_\_\_

je m'inscris par courriel acadgaul1@free.fr sous réserve de confirmation et chèque par voie postale

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

@ : .....

Prix du repas : adhérent 39 € ; non-adhérents 43 € ; moins de vingt-cinq ans 27 €.

Bulletin à retourner à : **ACADÉMIE DU GAULLISME** - B.P. 48 - 94702 Maisons-Alfort  
(accompagné de votre chèque à l'ordre de l'Académie du Gaullisme)

**Les inscriptions envoyées non accompagnées d'un chèque ne seront pas prises en compte.  
AUCUNE POSSIBILITÉ DE DÎNER SANS INSCRIPTION PRÉALABLE.**